



## MTB ALPINE CUP 2024

La série de course appelée „MTB ALPINE CUP 2024“ est composée de 4 courses marathons mtb.

### REGLEMENT

La série de course MTB ALPINE CUP 2024 est composée de 4 courses marathon MTB se déroulant en Suisse et en France. Tous les 4 marathons figurent au calendrier international UCI comme UCI Marathon Series.

#### Hommes

Jura Bike Marathon, Suisse	19 mai 2024	71 km	2.750 dénivelés
MB Race, France	29 – 30 juin 2024	140 km	7.000 dénivelés
Grand Raid BCVS, Suisse	23 – 24 août 2024	125 km	5.025 dénivelés
La Forestière, France	14 – 15 sept. 2024	100 km	3.000 dénivelés

Les 4 courses totalisent ensemble une distance de 436 km et 17.755 de dénivelé.

#### Femmes

Jura Bike Marathon, Suisse	19 mai 2024	71 km	2.750 dénivelés
MB Race, France	29 – 30 juin 2024	70 km	3.500 dénivelés
Grand Raid BCVS, Suisse	23 – 24 août 2024	125 km	5.025 dénivelés
La Forestière, France	14 – 15 sept. 2024	65 km	1.600 dénivelés

Les 4 courses totalisent ensemble une distance de 331 km et 12.875 de dénivelé.

#### Catégories

OPEN MEN (Elite – Amateurs - Under 23 )

OPEN WOMEN (Elite – Amateurs – Under 23 )

## 1. Inscription

L'inscription se fait en ligne via le site yaka.com et doit se faire pour la série des 4 courses .  
Pour cette série de courses, les combinaisons suivantes sont ouvertes aux inscriptions :

<b>Package 4 courses</b>	€ 310,00		
<b>Package 3 courses</b>	€ 255,00		
Jura Bike Marathon, Suisse	19 mai 2024	71 km	2.750 dénivelés
MB Race, France	29 juin 2024	140 km	7.000 dénivelés
Grand Raid BCVS, Suisse	24 août 2024	125 km	5.025 dénivelés
<b>Package 3 courses</b>	€ 195,00		
Jura Bike Marathon, Suisse	19 mai 2024	71 km	2.750 dénivelés
MB Race, France	29 juin 2024	140 km	7.000 dénivelés
La Forestière, France	15 septembre 2024	100 km	3.000 dénivelés
<b>Package 3 courses</b>	€ 235,00		
Jura Bike Marathon, Suisse	19 mai 2024	71 km	2.750 dénivelés
Grand Raid BCVS, Suisse	24 août 2024	125 km	5.025 dénivelés
La Forestière, France	15 septembre 2024	100 km	3.000 dénivelés
<b>Package 3 courses</b>	€ 245,00		
MB Race, France	29 juin 2024	140 km	7.000 dénivelés
Grand Raid BCVS, Suisse	24 août 2024	125 km	5.025 dénivelés
La Forestière, France	15 septembre 2024	100 km	3.000 dénivelés

Les blocs sur la ligne de départ sont établis à chaque course respective selon le classement UCI. Les amateurs partiront dans le premier bloc prévu pour les amateurs.

Le délégué UCI peut, en accord avec le chef de course et le jury respectif, modifier l'ordre de départ.

## 2. Catégories et classement

Les catégories suivantes font partie du classement :

OPEN MEN (Elite – Amateurs – Under 23 )

OPEN WOMEN (Elite – Amateurs – Under 23 )

Font partis du classement uniquement les coureurs ayant remplis les exigences suivantes:

- Obligation de prendre le départ sur les 4 courses
- 3 résultats minimum nécessaires
- Si 3 résultats : Un minimum de **300 points** acquis pour être officiellement classé
- Si 4 résultats : pas de minimum de points

Pour les 100 premiers rangs de chaque catégorie, les points seront attribués selon le barème suivant :

200 pour le 1 <sup>er</sup>	110 pour le 13 <sup>ème</sup>
180 pour le 2 <sup>ème</sup>	108 pour le 14 <sup>ème</sup>
165 pour le 3 <sup>ème</sup>	106 pour le 15 <sup>ème</sup>
155 pour le 4 <sup>ème</sup>	96 pour le 20 <sup>ème</sup>
146 pour le 5 <sup>ème</sup>	76 pour le 30 <sup>ème</sup>
138 pour le 6 <sup>ème</sup>	62 pour le 40 <sup>ème</sup>
131 pour le 7 <sup>ème</sup>	52 pour le 50 <sup>ème</sup>
125 pour le 8 <sup>ème</sup>	42 pour le 60 <sup>ème</sup>
120 pour le 9 <sup>ème</sup>	32 pour le 70 <sup>ème</sup>
116 pour le 10 <sup>ème</sup>	22 pour le 80 <sup>ème</sup>
114 pour le 11 <sup>ème</sup>	12 pour le 90 <sup>ème</sup>
112 pour le 12 <sup>ème</sup>	2 pour le 100 <sup>ème</sup>

L'attribution des points UCI est liée au rang obtenu sur chaque course. À la fin de la série des 4 courses sera proclamé vainqueur la personne ayant totalisé le plus de points. Au-delà de la 100<sup>ème</sup> place, le participant marque 1 point.

La remise des prix aura lieu après le dernier marathon de la série, La Forestière, France, du 15 septembre 2024. En cas d'égalité de points, le meilleur classement à la dernière course est déterminant.

Si le vainqueur totalise 3 victoires, il pourra garder le trophée souvenir.

Tous les participants s'engagent à respecter le règlement de chaque marathon respectif, les règles de l'union cycliste nationale ainsi que les règles de l'UCI.

### 3. Prix

Le vainqueur de sa catégorie reçoit le maillot «MTB Alpine CUP 2024». Pour la catégorie ELITE/ AMATEURS / UNDER 23 de la série des 4 courses sont prévus les prix en espèces suivants :

MEN	WOMEN
1. € 2.000,00	€ 2.000,00
2. € 1.500,00	€ 1.500,00
3. € 1.000,00	€ 1.000,00

### 5. Protêt

D'éventuels protêts sont à déposer auprès du jury moyennant en même temps les frais selon règlement de l'UCI et de l'FCl.

### 6. Annulation de l'événement

Le comité d'organisation se réserve le droit de modification du règlement, du parcours ou des dénivelés. L'événement a lieu par tout temps, à condition que la sécurité des participants ne soit pas compromise. Les organisateurs se réservent le droit de neutraliser la course à leur âme et conscience. En cas d'annulation à cause de force majeure, l'inscription ne sera ni remboursée ni reportée sur l'année suivante. Tous les détails y relatifs seront communiqués sur le site internet de l'événement ainsi que sur le lieu de l'événement pendant la course.

### 7. Modifications

Les organisateurs se réservent le droit d'apporter des modifications au règlement à tout moment. Le site internet est le portail d'information officiel de l'événement sur lequel seront publiées toutes les communications officielles.

### 8. Responsabilité

La participation à chacune des courses se fait sous la propre responsabilité des participants et à leurs propres risques. Par leur inscription (aussi par des tiers), les participants renoncent de faire valoir tous leurs droits, également des tiers, vis-à-vis des organisateurs et de toute personne morale et physique étant impliqués à l'événement. De plus, les participants confirment par le biais de leur inscription, qu'ils disposent d'une condition physique leur permettant de supporter le très grand effort physique.

### 9. Dispositions supplémentaires

Pour tous les cas qui ne sont pas mentionnés dans ce règlement, référence est faite au règlement national de chaque course et au règlement UCI.

## **10. Signature**

Par l'envoi du formulaire d'inscription, les participants confirment :

- en cas d'autre disqualification immédiate, de disposer d'un certificat médical selon le décret ministériel du 18.02.82 ; de plus l'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident ou en cas d'autres problèmes de santé.
- de disposer d'une licence valide en cas d'affiliation à un club ou à une association
- de disposer d'une assurance de responsabilité civile
- d'avoir lu et d'accepter le présent règlement.

En outre, les participants donnent leur accord pour l'utilisation de leurs images respectivement leurs données conforme au règlement national de chaque nation et au règlement UCI.

De plus les participants déclarent accepter que d'éventuelles prises de photos ou de films qui sont enregistrées pendant l'événement, soient utilisées dans toutes leurs formes par le comité d'organisations à des fins publicitaires ou pour le marketing.

## **4. Informations**

**alpinecup.com**

**info@alpinecup.com**